

Sociétés cotées. 22 mars 2004

Introduction en bourse réussie pour Belgacom

Le groupe de télécommunications belge réalise la plus grosse introduction en Europe depuis trois ans.

Le groupe Belgacom a réussi son entrée en bourse le lundi 22 mars dernier sur Euronext à Bruxelles. Dans une ambiance boursière

23,5 millions de titres ont été négociés au cours de cette première journée d'échanges.

sur le marché, l'actionnaire majoritaire de l'opérateur télécom, avec 51,6 % du capital.

Didier Bellens, le président de Belgacom, s'est félicité du bon déroulement de l'opération, en marge d'une cérémonie marquant sobrement l'introduction en bourse. Dès la période de placement des titres, la demande des investisseurs, particuliers et institutionnels, avait dépassé de trois fois l'offre d'actions proposée dans le cadre de ce qui s'est révélé la plus grosse introduction en Europe depuis trois ans. Le capital mis en bourse a représenté 38,4 % des actions du groupe Belgacom. L'Etat belge reste, à l'issue de cette mise

Le 22 mars, Euronext.liffe a lancé des options sur l'action Belgacom sur le système LIFFE CONNECT®. Le 30 mars, Belgacom a intégré l'indice Bel 20® des principales valeurs cotées sur Euronext à Bruxelles. Fort d'un résultat net de 172 millions d'euros dégagé sur l'exercice 2003, et d'une situation financière "saine" illustrée par une trésorerie nette positive de 157 millions d'euros, Belgacom a démontré que la demande des investisseurs était bien au rendez-vous pour les dossiers de qualité. ■

25,67 euros, en hausse de 4,78 % sur son prix de lancement, fixé la veille à 24,50 euros, valorisant le groupe à 9,95 milliards d'euros.



Capital-investissement

La résistance du marché français

L'Association française des investisseurs en capital (Afic) vient de publier les résultats provisoires de son enquête annuelle sur l'activité des sociétés de capital-investissement (moyen de financer le démarrage, le développement, la transmission ou l'acquisition d'une entreprise) français en 2003. Ce bilan met en avant la résistance du marché français, malgré une baisse des très grosses opérations de LBO (opérations de rachat d'entreprises par endettement) en 2003. L'Afic estime à plus de 4 milliards d'euros le marché du capital-investissement français en 2003. L'activité de LBO, malgré la baisse de régime enregistrée l'année passée, reste le principal type d'investisse-

ment choisi par les opérateurs du capital investissement. L'activité création d'entreprises (start-up) a reculé à 341 millions d'euros, mais le capital développement (financement d'une entreprise lors d'une nouvelle phase de développement) est passé de 758 millions d'euros à 806 millions en 2003, investissements répartis sur 588 entreprises. Ces résultats soulignent que le capital-investissement est un bon irrigateur du tissu des PME/PMI puisque les entreprises de moins de 500 salariés, qui réalisent moins de 100 millions d'euros de chiffre d'affaires, ont représenté 90 % des investissements en 2003. ■

Rendez-vous sur : www.afic.asso.fr

Au sommaire

- 2 Les marchés
Un service en ligne pour les options négociables
- 4 Les entreprises
L'intérêt grandissant des jeunes pour le marché boursier
- 6 Analyse
Le développement durable
- 7 Indicateurs
- 8 Infos pratiques

Les chiffres clés du mois

Euronext 100

620,51

-3,07 %⁽¹⁾ ▲ +1,90 %⁽²⁾ ▼

NextEconomy

779,88

-4,19 %⁽¹⁾ ▲ +8,73 %⁽²⁾ ▼

NextPrime

1 149,54

-0,93 %⁽¹⁾ ▲ +10,34 %⁽²⁾ ▼

FTSEurofirst 80

3 462,15

-3,55 %⁽¹⁾ ▲ +0,64 %⁽²⁾ ▼

FTSEurofirst 100

3 310,79

-3,26 %⁽¹⁾ ▲ +0,76 %⁽²⁾ ▼

CAC 40

3 625,23

-2,69 %⁽¹⁾ ▲ +1,89 %⁽²⁾ ▼

⁽¹⁾ Variation/mois précédent
⁽²⁾ Variation/début d'année

Dérivés d'actions individuelles en hausse de

50 %

au premier trimestre 2004 par rapport au premier trimestre 2003.

Internet. Service gratuit

Euronext.liffe lance un service en ligne pour les options négociables

Le site www.liffe-data.com permet de se familiariser avec les options et de suivre le marché avec des prix affichés en différé de quinze minutes.

Le suivi du marché des options négociables en **temps réel** est primordial. En effet, sur ce type de marché, il s'agit de réagir très rapidement aux fluctuations de l'actif sous-jacent qui influent directement sur le prix de l'option (appréciation ou dépréciation de la prime).

Pour consulter le prix des options sur actions et indices cotées sur Euronext.liffe en temps réel, vous pouvez :

- souscrire un abonnement auprès de certains rediffuseurs d'informations ;
- suivre l'évolution du prix des options via votre intermédiaire financier, qui peut vous offrir ce service en ligne.

Pour vous familiariser avec les options et parfaire vos connaissances, vous avez désormais la possibilité de vous exercer à l'aide d'un tableur en créant un portefeuille virtuel et en suivant l'évolution des primes, en différé, sur Internet : www.liffe-data.com.

En effet, Euronext.liffe a créé depuis peu un service en ligne gratuit qui vous permet de suivre le marché des options négociables. Les prix affichés sont diffusés en différé de quinze minutes.

Nous vous rappelons que seuls les prix des options, diffusés en temps réel, doivent être utilisés par les investisseurs qui interviennent sur le marché des options.

N'hésitez pas à contacter votre intermédiaire pour des informations complémentaires ou envoyez vos questions par e-mail à nextoptions@euronext.fr.

Rendez-vous sur : www.liffe-data.com

Options

La prime varie selon l'offre et la demande

Le prix d'une option d'achat ou de vente s'appelle la prime (ou premium) : il s'agit du prix payé par l'acheteur (au vendeur) au terme de la négociation sur le marché.

Tout comme le cours des actions, la prime des options varie en fonction de l'offre et de la demande. Ainsi, celui qui achète une option espère voir la prime augmenter,

afin de la revendre ultérieurement avec un bénéfice. Les vendeurs d'options, en revanche, espèrent voir la prime diminuer, de façon à la racheter au meilleur prix.

Trackers obligataires

Couvrir les différents segments de la courbe des taux

Avec le lancement, le 24 mars 2004, de deux nouveaux trackers® sur les segments 3 à 5 ans et 10 à 15 ans de la courbe des taux, Euronext offre désormais aux investisseurs une gamme de trois trackers obligataires permettant de couvrir les besoins d'exposition à court, moyen et long termes sur le marché des emprunts d'États de la zone euro. Ces trackers sont

émis par Lyxor Asset Management, une filiale de la Société Générale. Leurs principales caractéristiques sont détaillées dans le tableau ci-contre*.



CARACTERISTIQUES

	EuroMTS Global Master Unit	EuroMTS 3-5 ans Master Unit	EuroMTS 10-15 ans Master Unit
Indice sous-jacent	EuroMTS Global	EuroMTS 3-5 ans	EuroMTS 10-15 ans
Forme juridique	Compartment d'une SICAV	Compartment d'une SICAV	Compartment d'une SICAV
Valeur liquidative d'origine	100 euros au 09/12/2003	100 euros au 28/01/2004	100 euros au 28/01/2004
Frais de gestion	0,165 %	0,165 %	0,165 %
Politique de dividende	Capitalisation	Capitalisation	Capitalisation
Codes	FR00100288 60 / MTX	FR00100372 34 / MTB	FR00100372 42 / MTB
Éligibilité au PEA	Non	Non	Non
Éligibilité au SRD	Oui	Oui	Oui

Rendez-vous sur : www.euronext.com/fr > Négociation > Actions > Trackers > Famille de trackers Master Unit

* Les investisseurs sont priés de consulter la notice d'information des produits dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessus afin d'apprécier l'opportunité d'investir sur ces produits.

Les résultats annuels d'Euronext affichent des chiffres satisfaisants



© DR

Euronext a enregistré sur l'exercice 2003 une hausse de 27,8 % de son bénéfice net, à 211,8 millions d'euros, grâce à une bonne maîtrise de ses coûts et avec des produits d'exploitation stables. Le bénéfice opérationnel du groupe (avant amortissement des écarts d'acquisition) ressort en progression de 15,1 %, à 273,7 millions d'euros, ce qui a permis à la marge opérationnelle d'atteindre 27,6 %, contre 23,9 % en 2002. Les recettes sont restées quasiment stables, à 991 millions d'euros, mais les charges d'exploitation ont reflué de 5,5 %, à 717,4 millions d'euros. Le résultat net s'est élevé à 211,8 millions d'euros, en hausse de 27,4 %. L'impact positif des éléments non récurrents était de 84,1 millions d'euros. Hors ces éléments non récurrents, sur les deux années, la hausse du résultat net aurait atteint 32,5 %. Le conseil de surveillance (sous réserve d'approbation par l'assemblée générale) propose un dividende de 0,50 euro par action au titre de l'exercice 2003, soit une hausse de 11,1 % par rapport au dividende distribué pour 2002. Euronext a décidé de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions pouvant porter jusqu'à 2,5 % de ses actions. Pour l'exercice 2004, Euronext anticipe un chiffre d'affaires annuel de 880 millions d'euros et une marge opérationnelle de 27 % (hors Clearnet). Jean-François Théodore, président d'Euronext, s'est félicité du succès de la mise en place du modèle de développement du groupe au niveau européen et compte mettre désormais l'accent sur « le développement de produits nouveaux pour renforcer la croissance organique d'Euronext ».

Rendez-vous sur : www.euronext.com

Ingild Van Lysebetten, directeur des relations investisseurs de Belgacom " Belgacom devient une valeur européenne de référence "

Les investisseurs particuliers ont pu obtenir 17 % des titres du groupe de télécommunications belge lors de son introduction en bourse.

BOURSE INFORMATION : Quel bilan tirez-vous de votre introduction sur Euronext ?

INGVILD VAN LYSEBETTEN : Nous sommes satisfaits de cette introduction qui a reçu un accueil très favorable des marchés. Le placement qui a été sursouscrit trois fois avait donné le ton de cette opération. Les réunions de présentation s'étaient bien déroulées et nous avaient permis de prendre la mesure de l'intérêt des investisseurs pour notre groupe, qui a été confirmé par les premières cotations de notre titre, en nette hausse.

B. I. : Vous aviez multiplié les réunions de présentation pendant les semaines précédant l'introduction...

I. V. L. : Nous avons constitué deux équipes, ce qui nous a permis de toucher le plus d'investisseurs possible. Nous avons tourné dans toute l'Europe mais aussi aux Etats-Unis, lors de la dernière semaine qui a précédé le lancement en bourse. Nous nous sommes arrêtés à Denver, San Diego, San Francisco, Boston et New York. A chaque fois, l'intérêt des investisseurs était particulièrement soutenu.

> REPÈRES

- > Création : 1930.
- > Chiffre d'affaires 2003 : 5,45 milliards d'euros.
- > Capitalisation au 26 mars 2004 : 8,85 milliards d'euros.
- > Cotation : Euronext (à Bruxelles).

belgacom

B. I. : Et les investisseurs particuliers ?

I. V. L. : Nous avons voulu réserver une place importante aux investisseurs particuliers, qui ont pu obtenir 17 % des titres alloués.

B. I. : Des options ont aussi été lancées sur le titre, qui a intégré l'indice Bel 20 des valeurs de référence de la place financière bruxelloise...

I. V. L. : Oui, Euronext a lancé des options sur l'action Belgacom sur le système LIFFE CONNECT® dès le premier jour de cotation de la valeur qui a ensuite pris place dans l'indice Bel 20, le mardi 30 mars. Belgacom a aussi fait son entrée dans l'indice Euronext 100, le 1^{er} avril. Nous sommes heureux de voir Belgacom figurer désormais parmi les valeurs européennes de référence cotées en bourse.

Rendez-vous sur : www.belgacom.com

Bourse électronique à Dubaï Signature d'un protocole d'accord

Un protocole d'accord a été signé entre Euronext et le Dubai International Financial Exchange (DIFX) afin d'ouvrir des discussions exclusives pour la mise en place d'un marché boursier électronique à Dubaï (Emirats arabes unis). Les négociations concernent aussi AtosEuronext, société de logiciels boursiers détenue à parts égales par Euronext, la SSII Atos Origin, Euroclear, la chambre internationale de règlement/livraison et LCH.Clearnet, la chambre de compensation issue de la fusion entre la London

Clearing House et son homologue française, Clearnet, filiale d'Euronext.

Ce projet intervient dans le cadre de la mise en place d'un centre financier de référence pour le Moyen-Orient à Dubaï, voulu par le gouvernement local. DIFX vise ainsi à devenir le premier marché international des capitaux de la région pour faire de l'émirat un centre financier de premier plan.

Le projet devrait être finalisé d'ici deux à trois mois. Le DIFX entend commencer les transactions début 2005. ■

Sondage. Fédération nationale des Caisses d'épargne

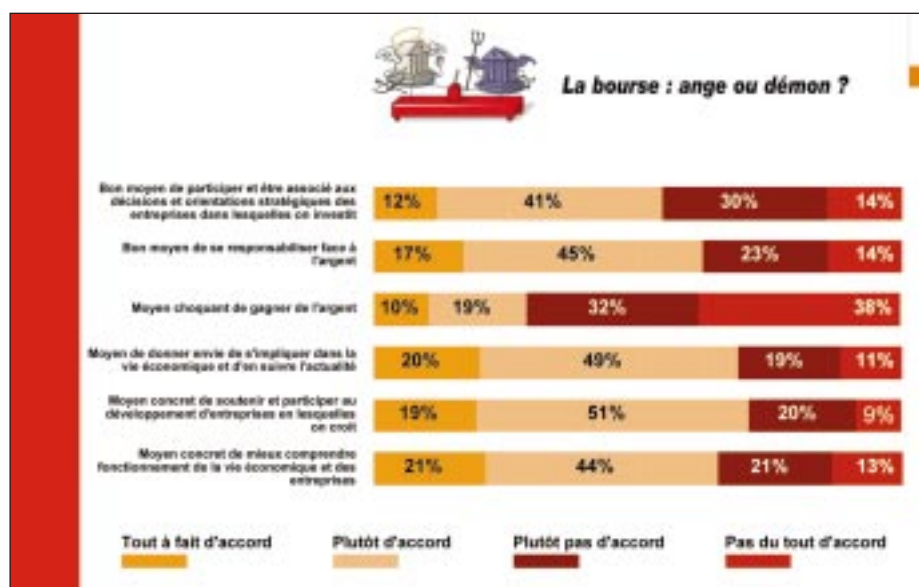
L'intérêt grandissant des jeunes pour le marché boursier

Pour 62 % des jeunes interrogés, investir en bourse permet de se responsabiliser vis-à-vis de l'argent. Un type d'investissement qui leur semble, aujourd'hui, accessible.

Réalisé par l'institut Ipsos pour le compte de la Fédération nationale des Caisses d'épargne, le sondage "Les jeunes et la bourse" fait ressortir quelques enseignements particulièrement instructifs sur la perception qu'a la jeune génération du marché boursier et des placements financiers en général. Ce sondage a été réalisé auprès d'un échantillon représentatif de la population française de près de 750 personnes âgées de 15 à 24 ans.

Parmi les résultats marquants qui ressortent de cette enquête, 70 % des jeunes interrogés pensent que la bourse n'est pas un moyen choquant de gagner de l'argent. Au contraire, 62 % estiment qu'elle est un bon moyen de se responsabiliser par rapport à l'argent. Un peu plus d'un jeune sur trois considère que le fonctionnement de l'univers boursier est à présent compréhensible pour le plus grand nombre.

Dans le même ordre d'idée, investir en bourse n'est perçu comme un « sport de



riches » que par 44 % des répondants, les autres estimant que ce type d'investissement est devenu accessible à tous les profils d'épargnants.

Enfin, plus d'un jeune interrogé sur deux souhaite en savoir plus sur

l'univers de la bourse, bien que la majorité d'entre eux ne possèdent pas encore de portefeuille de titres financiers. ■

Rendez-vous sur : www.federation-caisse-epargne.fr > A la une > Actualités > Que pensent les 15-24 ans de la bourse ?

Loi sur la sécurité financière et passage aux IFRS

Les conséquences sur l'information financière

Philippe Danjou, directeur des affaires comptables de l'Autorité des marchés financiers (AMF), était le maître de cérémonie de la conférence-débat qui s'est tenue à Lyon le 26 février dernier, sur le thème "Les implications de la loi sur la sécu-

rité financière et du passage aux IFRS sur l'information financière". Une réunion visant à mieux cerner les conséquences de la loi de sécurité financière (LSF) adoptée par le Parlement le 1^{er} août 2003 et celles du règlement européen de 2002 sur les normes comptables applicables aux sociétés cotées.

Les débats ont permis de passer en revue les grands dispositifs novateurs visant à restaurer la confiance dans les marchés, notamment en renforçant la transparence de l'information financière en provenance des entreprises et l'indépendance des commissaires aux comptes sur fond de modernisation du droit comptable français.

Non sans avoir initialement rappelé les missions premières de l'AMF, la conférence s'est ensuite orientée sur la façon d'aborder les défis que devront relever les différents acteurs de la place. L'adoption des normes comptables IFRS par l'ensemble des sociétés sur un marché réglementé, d'ici à 2005, semble constituer le chantier le plus lourd à mettre en œuvre, à l'écoute des nombreuses interrogations des sociétés cotées qui avancent, ici, en ordre un peu dispersé. ■

Pour plus d'informations : voir *Bourse Information*, février 2004 & www.amf-france.org



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

André Saint-Mleux, directeur général adjoint de Prosodie

“ Nous préférons toujours avoir une longueur d’avance ”

Prosodie, opérateur de services en ligne multicanal, se lance dans le passage aux nouvelles normes comptables internationales IFRS.

BOURSE INFORMATION : Les sociétés cotées vont devoir faire le point, dans leur rapport annuel 2003, sur les principales dispositions prises dans le cadre du passage aux nouvelles normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards), qui entreront en vigueur en 2005. Comment avez-vous abordé ces nouveaux impératifs ?

ANDRÉ SAINT-MLEUX : Nous avons mis en place un comité de pilotage qui se réunit tous les deux mois en interne, depuis un an et demi environ, pour travailler sur la question. Nous

avons fait réaliser, à la fin de l’année dernière, un diagnostic complet à ce sujet par un prestataire extérieur. Nous n’avons donc pas perdu de temps. C’est un projet de longue haleine, car cette évolution va générer une masse de travail supplémentaire importante et des changements d’un point de vue

comptable, bien sûr, mais aussi en termes de communication et de présentation de l’information. Enfin, il faut noter que toutes les règles ne sont pas encore figées et approuvées par la Commission européenne.

B. I. : Pouvez-vous nous résumer votre calendrier d’actions en la matière ?

A. S.-M. : Le rapport annuel 2003 devant mentionner le degré d’avancement du passage aux normes IFRS, nous sommes en train d’y mettre une dernière touche. Nous devons ensuite publier, à l’occasion de nos comptes intermédiaires 2004, l’impact de ces changements de normes sur nos résultats. La troisième étape portera sur les chiffres de l’exercice 2005, à l’occasion desquels les émetteurs commenceront à appliquer les nouvelles normes avec l’exigence de présenter une année comparative, à savoir 2004, dans ces “nouveaux habits” comptables.

B. I. : L’application des normes IFRS nous éloigne du plan comptable général

français sur de nombreux points ; quelles sont les grandes différences à souligner selon vous ?

A. S.-M. : Il n’y aura plus d’amortissement des écarts d’acquisition, ce qui me semble être l’un des points clés de cette évolution. Il faudra aussi mieux identifier et évaluer les immobilisations incorporelles et corporelles. Il va falloir, par ailleurs, clarifier la question concernant le futur traitement comptable des stock-options et d’autres éventuels instruments financiers. Il reste finalement peu de temps aux entreprises pour s’adapter à cette nouvelle donne qui s’annonce particulièrement lourde à piloter pour les services concernés, c’est pourquoi nous avons pris la décision, chez Prosodie, de nous mettre à l’ouvrage très tôt et de traiter le dossier à bras-le-corps.

B. I. : Prosodie fait aussi partie des sociétés qui se sont adaptées très rapidement à la publication trimestrielle des comptes, conseillée par Euronext comme étant une “meilleure pratique” en termes de transparence.

A. S.-M. : Effectivement, notre groupe a confirmé, en janvier dernier, qu’à compter de 2004, nous publierons comme prévu nos résultats sur un rythme trimestriel. C’est une décision prise dans un souci de transparence financière alors même qu’Euronext a décidé de repousser à 2005 l’obligation pour les sociétés ayant adhéré aux segments Next-Economy®, dont nous faisons partie, et Next-Prime® de se livrer à cet exercice. Nous préférons avoir ici aussi une longueur d’avance et nous nous y étions préparé en conséquence. Notre chiffre d’affaires du premier trimestre sera ainsi communiqué le 13 mai 2004, et les résultats de cette période, le 23 juin suivant.

Rendez-vous sur : www.prosodie.com

> REPÈRES

- > **Création :** 1986.
- > **Chiffre d’affaires 2003 :** 165,2 millions d’euros.
- > **Capitalisation au 25 mars 2004 :** 160 millions d’euros.
- > **Cotation :** Nouveau Marché d’Euronext à Paris.

Prosodie

A suivre

Une inscription sur le Marché Libre

- GROUPE JULLIARD SA
le 31 mars 2004

Le groupe Julliard SA a pour principale activité le négoce de carburant. Il achète des produits pétroliers et des lubrifiants chez différents fournisseurs, les revend directement chez le client ou les distribue dans son réseau. Il possède également une activité de garage et une concession de véhicules sans permis Ligier.

E.I. : EFI
C.P. : 18 532 euros

Deux transferts du Marché Libre vers le Second Marché

- EUROMEDIS GROUPE
le 22 mars 2004

Euromedis Groupe est un des premiers opérateurs



français en dispositifs médicaux à usage unique, d’hygiène et de protection à destination, notamment, des collectivités médicales, des professionnels de la santé et des particuliers. Son activité repose sur trois savoir-faire complémentaires :

- la conception/fabrication : via sa filiale Laboratoires Euromedis, la société a le statut de laboratoire pharmaceutique de production (n° F89/37) ;
- la distribution par le biais de deux réseaux de distribution distincts : Paramat et Pharmaréva ;
- la location/prestation, par l’intermédiaire de ces deux enseignes.

E.I. : IBI/ICB
C.P. : 4 500 000 euros

- LDLC.COM
le 6 avril 2004



LDLC.com est un site marchand spécialisé dans la vente on-line de composants informatiques à des prix compétitifs. Sa gamme de produits comprend des solutions de configurations complètes ainsi que des consommables et des logiciels. Elle s’accompagne également d’un ensemble de services associés afin de fidéliser au mieux la clientèle.

E.I. : Avenir Finance Corporate/Gilbert Dupont
C.P. : 6 405 000 euros

E.I. : établissements introducteurs.
C.P. : capitaux placés.

Etude. ISR

Les comportements des analystes du développement durable

Les spécialistes de l'investissement socialement responsable souhaitent, notamment, mieux intégrer le développement durable dans l'analyse financière globale.

Euroficom, société de conseil en communication financière, et la société d'études TLB ont réalisé une enquête visant à mieux comprendre les comportements et les attentes des investisseurs européens spécialistes du développement durable. Ces fonds dits ISR (investissement socialement responsable) connaissent un succès grandissant qui répond à une sensibilisation globale des acteurs économiques et des investisseurs en faveur d'une nouvelle forme de croissance plus en harmonie avec



le monde qui nous entoure. Cette étude a cherché à identifier les critères de sélection utilisés par ces fonds d'investissement afin de mieux appréhender la démarche des gérants. L'enquête s'est déroulée en décembre dernier auprès d'un échantillon représentatif constitué des analystes des trente plus

grands fonds européens ISR. Vingt-quatre y ont répondu.

Première constatation, ces analystes ne sont pas une "race" à part puisque 30 % des spécialistes interrogés travaillent pour l'ensemble des fonds gérés par leur établissement. Les méthodologies utilisées dépassent la simple utilisation de critères économiques, sociaux ou environnementaux standardisés. En effet, 76 % d'entre eux prennent en compte des pondérations différenciées de ces critères, en fonction des secteurs d'activité étudiés. 87 % des gérants interrogés travaillent sur des critères d'évaluation interne et 83 % font aussi appel à des agences de notation spécialisées.

Notons aussi que ces mêmes analystes souhaitent mieux intégrer le développement durable dans l'analyse financière globale, puisque 95 % demandent aux entreprises d'indiquer l'impact financier précis et détaillé de leur action en matière de



L'enquête montre un réel intérêt des analystes pour les investissements socialement responsables.

développement durable en termes de coûts d'investissement et de revenus. Enfin, parmi les entreprises du CAC 40® qui communiquent le mieux sur le sujet, le tandem Lafarge-Danone est cité en premier par les analystes, suivi de Suez et de STMicroelectronics sur la seconde marche, l'Air Liquide et Schneider Electric occupant côté à côté une honorable troisième place. ■

Rendez-vous sur : www.tlbonline.com & www.euroficom.com

RAPPORT

La composition du capital des sociétés européennes

Présidé par Michel Dietsch, le rapport du Commissariat général du Plan intitulé *Mondialisation et recomposition du capital des entreprises européennes*, publié en mars, constate la place grandissante prise par les non-résidents au sein du capital des groupes français. Les investisseurs étrangers détenaient, en 2002, près de 38 % des actions des sociétés cotées françaises et près du quart du capital des PME.

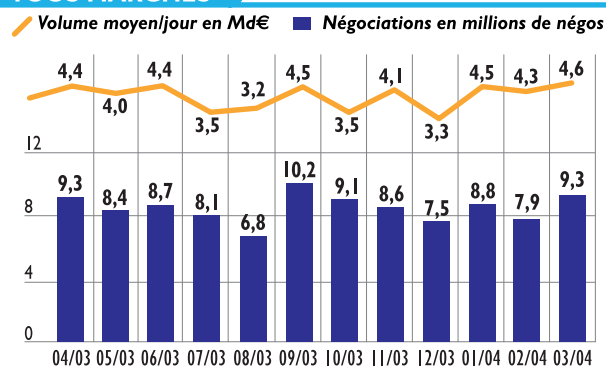
L'internationalisation du capitalisme n'est pas un vain mot à la lecture des données chiffrées qui illustrent ce rapport. Ainsi, l'encours de capital détenu par les non-résidents dans les entreprises françaises est passé de 300 milliards d'euros en 1993

à 667 milliards d'euros en 2002, après un pic à 1 100 milliards d'euros en 2000, qui correspond au plus fort de la "bulle" financière. Plutôt que de dénoncer un déficit d'épargne qui justifierait ce recours aux capitaux étrangers, l'étude souligne la tendance de fond à l'europanisation des affaires et rappelle que les flux de capitaux ne fonctionnent pas à sens unique.

A défaut de disposer de la puissance des fonds de pension anglo-saxons, les capitaux nationaux n'en ont pas moins représenté 48,5 milliards d'euros à l'étranger en 2003, alors que la masse des investissements non-résidents l'année dernière est ressortie dans l'Hexagone à 36,5 milliards

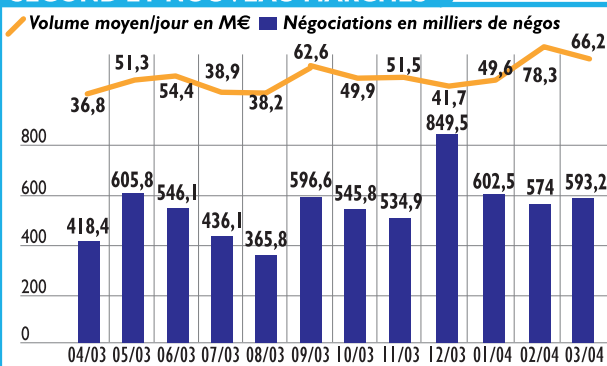
d'euros. Les nombreuses acquisitions réalisées ces dernières années hors du territoire par des groupes comme Lafarge, l'Air Liquide et bien d'autres pèsent lourd dans la balance. Les grandes entreprises françaises ont notamment fortement investi aux Etats-Unis et en Asie. Si la France, exception faite du Royaume-Uni, est le pays le plus ouvert aux capitaux étrangers en Europe, le rapport relève aussi les atouts de cette ouverture sur l'extérieur, la forte représentation des non-résidents au sein des groupes français constituant, en quelque sorte, le pendant de la croissance des entreprises nationales à l'étranger. Rendez-vous sur : www.plan.gouv.fr/publications/fiche.php?id=458

TOUS MARCHES



Activité tous marchés sur les douze derniers mois.

SECOND ET NOUVEAU MARCHES



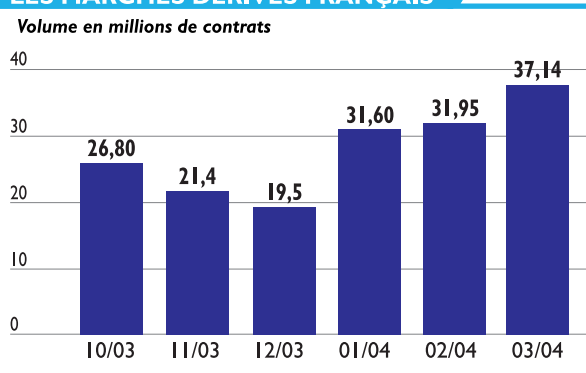
Activité cumulée des Second et Nouveau Marchés sur les douze derniers mois.

LA STRUCTURE DE LA COTE DES ACTIONS

	Nombre de valeurs cotées		Capitalisation des valeurs domestiques (en Md€)
	Domestiques	Etrangères	
Amsterdam	151	113	383
Bruxelles	144	102	160
Lisbonne	55	2	52
Paris	681	121	1 096
Euronext	1 031	338	1 691

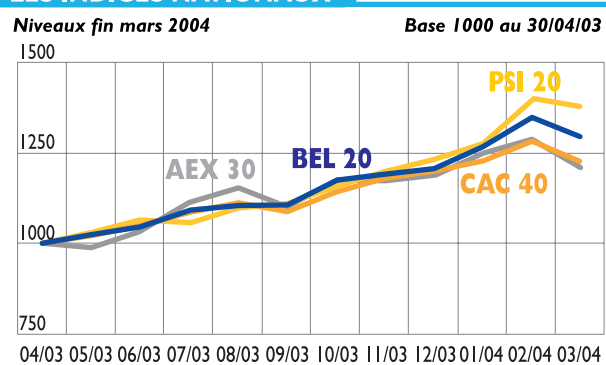
A fin mars 2004.

LES MARCHES DERIVES FRANÇAIS

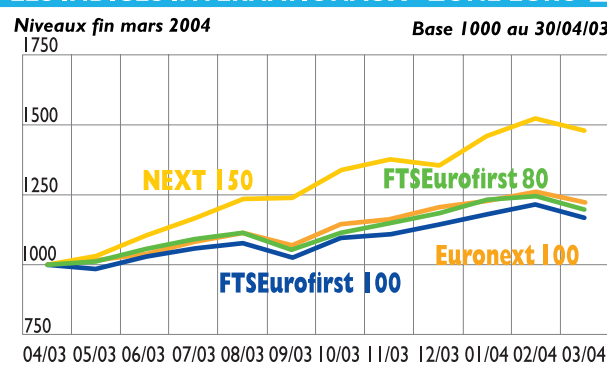


Activité des produits dérivés en millions de lots traités.

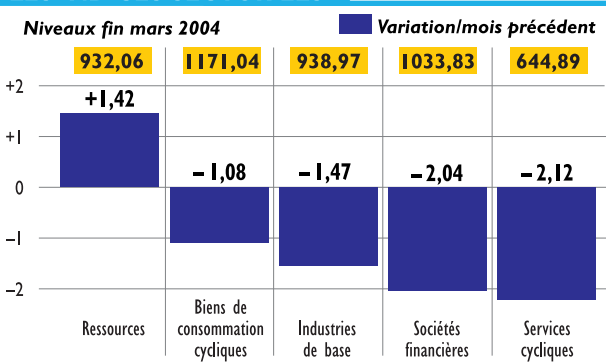
LES INDICES NATIONAUX



LES INDICES INTERNATIONAUX - ZONE EURO



LES INDICES SECTORIELS



Les cinq meilleures performances du mois de mars.

LES INDICES FRANÇAIS

	Valeur fin 03/2004	Variation/mois précédent	Variation/début d'année
SBF 80	3 505,11	-1,10	+9,86
SBF 120	2 582,64	-2,62	+2,88
SBF 250	2 493,48	-2,30	+3,40
SBF-FCI	2 269,24	+0,28	+1,10
MID CAC	2 044,41	-2,64	+8,58
SM	2 499,38	-0,10	+12,77
NM	684,81	-5,24	+8,07
IT.CAC	966,17	-4,66	+2,26
IT.CAC 50	962,69	-4,73	+2,23

> Agenda

Les rendez-vous des actionnaires individuels en France

> Les prochaines Ecoles de la Bourse

Cycle d'initiation aux mécanismes boursiers

- Du 22 avril au 17 juin à Brest (7 jours)
- Du 4 au 27 mai à Lyon (7 jours)
- Du 4 mai au 27 mai à Nice (7 jours)
- Du 27 avril au 18 mai à Paris (7 jours)
- Du 4 au 27 mai à Saint-Etienne (7 jours)
- Du 29 avril au 17 juin à Toulouse (7 jours)

Journée d'initiation aux mécanismes boursiers

- Le 14 mai à Montpellier
- Les 5 avril et 3 mai à Paris
- Le 3 mai à Tours

Analyse technique

- Les 15 et 22 mai à Paris

Découvrir les produits dérivés (options/warrants)

- Le 15 mai à Paris

Utiliser les options (niveau 1)

- Le 30 avril à Paris

L'Ecole des options

- Les 3, 10 et 17 mai à Grenoble

L'Ecole des warrants

- Le 25 mai à Grenoble

Décrypter l'économie pour mieux comprendre la bourse

- Le 30 avril à Paris

Contacts : Pour les formations à Paris : Dominique Morgand 01 49 27 55 36

Pour les formations en province : Michèle Fouquet 01 49 27 16 24

> Les conférences

Conférence sur les options

- Le 27 mai à Grenoble

Conférence sur les warrants

- Le 27 avril à Angers
- Le 6 mai à Nancy
- Le 22 avril à Nîmes
- Le 15 avril à Paris

Contact : Dominique Landé-Douay 01 49 27 11 34

> Internet

La cote officielle sur euronext.com

Avec la fermeture imminente du site bourse-de-paris.fr, la "cote officielle" fait son entrée sur le site www.euronext.com, sous une rubrique dédiée proposant un recul historique sur les cours cotés remontant à avril 2000. Document unique et juridiquement opposable, la cote officielle permet d'authentifier les cours de manière certaine pour l'ensemble des instruments financiers cotés sur les marchés d'Euronext à Paris. Mise gratuitement à disposition sur le site avec un différé de cinq jours*, la cote téléchargeable en ligne est proposée au format PDF.

* Pour ceux qui souhaiteraient s'abonner à une réception de la cote en fin de journée, vous pouvez obtenir plus d'information, en envoyant un mail à l'adresse suivante : p.gaulier@euronext.com

POUR CONNAÎTRE LES COURS COTÉS OFFICIELS, RENDEZ-VOUS SUR :

www.euronext.com > Outils & services > Documentation > Cote Officielle (ou Official List)

> Publication

La gestion du risque

Ce premier ouvrage publié en France sur la gestion du risque climatique souligne la vulnérabilité des entreprises aux variations des indices climatiques (température, précipitations, vent, neige...). Les auteurs, climatologue, expert en dérivés climatiques, consultant dans la gestion des risques, économiste spécialiste des marchés, ont un même but : faire prendre conscience aux entreprises de l'importance des effets du climat. Dans de nombreux secteurs économiques – énergie, textile, agroalimentaire, tourisme, loisirs, construction... –, le risque climatique est même beaucoup plus important que le risque de marché traditionnel – taux d'intérêt, change, matières premières... – et peut expliquer à lui seul l'essentiel de la volatilité du résultat (chiffre d'affaires).

Cet ouvrage a pour ambition d'accompagner le développement de la gestion du risque climatique, en dessinant le cadre théorique et opérationnel de la mise en place des politiques de couverture. La mesure de l'exposition, le choix des instruments de couverture (options, swaps, contrats à terme...), les stratégies de gestion dynamique, la pertinence et l'utilisation des prévisions météorologiques, sont autant de questions traitées avec le respect constant d'une double perspective, théorique et opérationnelle.

Préface de Jean-Pierre Beysson, président de Météo France. Auteurs : Didier Marteau, professeur à l'ESCP et directeur de la recherche sur les marchés financiers au sein du cabinet Ernst & Young. Jean Carle, responsable Produits dérivés climatiques chez Météo France. Stéphane Fourneaux, responsable marketing Produits dérivés sur actions et indices chez Euronext.liffe à Paris. Ralph Holz, climatologue et consultant dans le domaine de la gestion des risques chez Ernst & Young. Michael Moreno, directeur associé de Speedwell Weather Derivatives à Londres.

PRATIQUE

Cet ouvrage est publié aux éditions Economica (23 euros).



© DR

> **Directeur de la publication** : Jean-François Théodore > **Directrice de la rédaction** : Anne Vernois > **Rédactrice en chef** : Sylvie Laforge > **Secrétaires de rédaction** : Sylvie Larrède, Sandrine Robin > **Comité de rédaction** : D. Bankolé, C. Block, C. Coffin, E. de Terves, A. Darpy, A. Duthoit, S. Fourneaux, N. Herchenroder, F. Joly, A. Leca, F. Mac Gillivray, A. Martel > **Conception & réalisation** : Formules Edito (Paris X) > **Chef d'édition** : Catherine Laurens > **Impression** : Gueutier (35) ISSN n° 1290-6123 > Euronext - 39, rue Cambon - 75001 Paris - Tél.: 01 49 27 10 00 - Fax : 01 49 27 11 71 > Siège social : Palais de la Bourse - 75002 Paris > www.euronext.com

Chaque mois, le calendrier des sociétés cotées est disponible en PDF sur www.euronext.com > Groupe Euronext > Centre d'info > Lettres d'info > Bourse Information > Archives